

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SECRETARIAT GENERAL

COORDINATION DU PROGRAMME YOUTHCONNET TCHAD



FORUM YOUTHCONNET SAHEL, 2^{ème} EDITION

N'Djamena, 13 au 15 octobre 2025, Radisson Blu

RECOMMANDATIONS DU FORUM

- Considérant la place centrale et le potentiel inexploité de la jeunesse sahélo-sahélienne, moteur essentiel du développement, de la paix et de la prospérité régionale ;
- Conscients des défis multidimensionnels auxquels cette jeunesse est confrontée, notamment l'accès limité à une éducation et une formation de qualité, à un emploi décent, au financement de ses initiatives, et à une participation effective à la vie publique ;
- Convaincus que l'autonomisation économique, sociale et politique des jeunes, l'inclusion de toutes les franges de la jeunesse, en particulier les femmes et les ruraux, et la valorisation de leur créativité sont des conditions indispensables à la stabilité, à la résilience et à la transformation structurelle des sociétés du Sahel ;
- Réaffirmant que la culture, le patrimoine et les valeurs de civisme, de citoyenneté responsable et de paix constituent le socle immatériel de notre unité et de notre cohésion sociale ;
- Soucieux de construire un avenir commun fondé sur une gouvernance inclusive, éthique et redevable, associant pleinement les jeunes aux processus de décision et garantissant un transfert harmonieux des compétences et des responsabilités entre les générations ;
- Reconnaissant l'impérieuse nécessité de promouvoir l'intégration économique régionale, la mobilité des talents, la consolidation de la paix et la sécurité, ainsi que l'adaptation aux enjeux climatiques, en s'appuyant sur l'innovation, le numérique et une économie verte et circulaire ;
- Engagés à renforcer la coopération triangulaire entre les États, le secteur privé et la société civile, et à instaurer un nouveau modèle de partenariat décentralisé, plus proche des réalités des territoires ;

Nous, jeunes participants à la 2^{ème} Edition du Forum YouthConnekt Sahel tenue 13 au 15 octobre 2025 à l'Hôtel Radisson Blu de N'Djamena, recommandons ce qui suit :

Au Gouvernement :

1. Mettre en place des programmes régionaux d'incubation dans les domaines de l'économie verte, du numérique et de l'innovation sociale ;
2. Renforcer les mécanismes de gouvernance inclusive, afin d'associer pleinement les jeunes aux processus de décision publique à tous les niveaux ;
3. Promouvoir l'intégration économique régionale et la consolidation de la paix dans l'espace sahélien ;
4. Appuyer la formation professionnelle, l'emploi des jeunes et l'éducation des filles, en particulier dans les zones rurales et fragiles ;
5. Mettre en place des banques d'investissement pour la jeunesse dans chaque pays du Sahel afin de favoriser l'accès au financement ;
6. Valoriser les chaînes de valeur agricoles, les industries locales et les filières à fort potentiel économique ;

7. Promouvoir la culture et le patrimoine sahélien comme leviers d'unité, de cohésion sociale et de rayonnement régional ;
8. Renforcer la solidarité et la coopération intergénérationnelle pour un transfert harmonieux des compétences et des responsabilités ;
9. Promouvoir la paix, le civisme, la citoyenneté responsable et l'intégrité morale comme fondements d'une gouvernance éthique ;
10. Accroître le soutien financier et technique aux programmes régionaux dédiés à la jeunesse ;
11. Encourager la coopération triangulaire entre les États, le secteur privé et la société civile pour la mise en œuvre d'initiatives communes ;
12. Soutenir la mobilité intra-sahélienne des jeunes et la création de programmes d'incubation croisée favorisant les échanges d'expériences et de compétences.
13. Instaurer un cadre légal et politique favorable à l'engagement des jeunes, garantissant leur participation effective à la vie publique et à la gouvernance ;
14. Élaborer ou renforcer des politiques publiques de jeunesse claires, inclusives, dotées de budgets spécifiques et alignées sur les priorités nationales de développement ;
15. Consolider les mécanismes institutionnels de participation des jeunes, notamment à travers la création ou le renforcement des conseils de jeunes, comités consultatifs et dispositifs de représentation au sein des institutions publiques ;
16. Réformer les systèmes éducatifs nationaux afin de mieux les adapter aux réalités du marché de l'emploi, aux besoins du développement local et aux exigences de la transformation numérique ;
17. Mettre en place des mesures incitatives et fiscales facilitant l'accès des jeunes entrepreneurs au financement, aux marchés publics et aux dispositifs d'appui économique.
18. Garantir l'inclusion et l'équité dans la conception et la mise en œuvre des programmes et initiatives en faveur de la jeunesse, en veillant à la représentativité des femmes, des jeunes ruraux et des groupes vulnérables.
19. Créer un Fonds Régional d'Appui à la Jeunesse du Sahel (FRAJES) pour soutenir les initiatives locales et transnationales portées par les jeunes ;
20. Faciliter la mobilité régionale des jeunes entrepreneurs, notamment par la mise en place de dispositifs tels que le visa économique sahélien et l'harmonisation des cadres fiscaux et douaniers ;
21. Accélérer la digitalisation de l'économie locale afin de favoriser l'accès des jeunes au financement, aux marchés et aux opportunités d'innovation ;
22. Mettre en place un Cadre Régional de Suivi-Évaluation des Politiques Publiques en faveur de la Jeunesse, pour mesurer les progrès, garantir la transparence et renforcer la redevabilité ;

23. Favoriser la création de zones économiques locales et régionales dédiées à la jeunesse, centrées sur l'innovation, la production et la transformation des ressources locales ;
24. Créer un Observatoire Régional de la Jeunesse et de l'Emploi chargé de collecter, d'analyser et de diffuser des données fiables pour orienter les politiques publiques et les investissements ;
25. Introduire systématiquement l'éducation civique et citoyenne dans les programmes scolaires et extrascolaires afin de promouvoir les valeurs de civisme, de tolérance et de cohésion sociale ;
26. Créer une École Régionale de la Paix et de la Sécurité dédiée à la formation, la recherche et l'échange d'expériences en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix ;
27. Mettre en place un Fonds Sahélien pour la Paix et la Citoyenneté, destiné à financer les initiatives locales de promotion du vivre-ensemble et de résilience communautaire ;
28. Élaborer une Stratégie Régionale Jeunesse–Paix–Sécurité (JPS) alignée sur la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité de l'ONU, tout en l'adaptant aux réalités spécifiques du Sahel ;
29. Garantir la sécurité alimentaire par la promotion de l'agriculture durable, l'accès équitable aux ressources naturelles et la prévention des conflits agro-pastoraux ;
30. Mettre en place des cadres de dialogue interreligieux et interculturel dans les pays du Sahel pour favoriser la prévention des extrémismes violents ;
31. Encourager l'adoption des méthodes africaines traditionnelles de résolution de conflits, en valorisant la médiation communautaire et la sagesse locale ;
32. Construire des centres d'accueil et de réinsertion pour les enfants désarmés, tout en assurant leur accompagnement psychologique et leur intégration sociale et professionnelle ;
33. Responsabiliser les organisations de la société civile (OSC) dans la mise en œuvre d'actions concrètes de sensibilisation et de mobilisation communautaire pour la paix ;
34. Promouvoir les organisations féminines et le leadership féminin, en plaçant la question de l'autonomisation des femmes au cœur des stratégies de développement et de paix ;
35. Mobiliser les laboratoires et centres de recherche pour documenter, évaluer et capitaliser les bonnes pratiques locales en matière de prévention des conflits.
36. Créer des réseaux de jeunes innovateurs et de clubs technologiques communautaires ;
37. Soutenir les startups numériques locales via des subventions et partenariats public-privé ;

38. Développer des incubateurs régionaux et des centres de formation numérique ;
39. Adopter une stratégie régionale de cybersécurité et de souveraineté numérique ;
40. Développer des applications locales adaptées aux réalités africaines
41. Appuyer la formation continue en IA, cybersécurité et innovation ;
42. Élaborer des politiques nationales intégrées visant à renforcer le dialogue culturel, la tolérance et le respect des différences dans tous les secteurs de la société ;
43. Instituer des journées portes ouvertes et événements culturels favorisant les échanges entre communautés et la valorisation du patrimoine local ;
44. Soutenir les initiatives d’alphabétisation et d’apprentissage dans les langues locales, afin de préserver les savoirs traditionnels et d’assurer l’inclusion éducative ;
45. Instaurer des quotas de représentation pour garantir une participation équitable des jeunes et des femmes dans les organes de gouvernance ;
46. Promouvoir la formation civique, politique et entrepreneuriale des jeunes, pour renforcer leurs compétences et leur rôle d’acteurs de changement ;
47. Valoriser les modèles africains et communautaires de gouvernance participative, en s’appuyant sur les pratiques locales et les valeurs culturelles ;
48. Promouvoir la coopération triangulaire entre États, société civile et secteur privé pour soutenir des initiatives jeunesse durables et inclusives ;
49. Promouvoir la formation des jeunes producteurs et soutenir le développement d’une économie circulaire respectueuse de l’environnement ;
50. Vulgariser l’éducation environnementale et la résilience climatique, en impliquant les jeunes dans la conception et la mise en œuvre de projets liés au changement climatique ;
51. Encourager la reconnaissance institutionnelle et le financement des acteurs privés opérant dans le secteur vert et le développement durable ;
52. Repenser le modèle de coopération décentralisée pour qu’il soit adapté aux réalités locales et aux spécificités des territoires ;
53. Rendre accessibles les opportunités d’épanouissement et d’initiative aux jeunes les plus isolés, afin de réduire les inégalités et favoriser l’inclusion ;
54. Encourager l’implication des jeunes dans les projets de coopération décentralisée, afin qu’ils deviennent des acteurs de partenariat local et des ambassadeurs de leur collectivité à l’international ;
55. Promouvoir une relation de confiance et de respect mutuel entre tous les acteurs de la décentralisation, en instaurant un climat de collaboration entre élus, population, OSC et partenaires techniques et financiers.

Aux partenaires techniques et financiers

1. Aligner et coordonner le financement sur les priorités régionales structurantes ;
2. Adopter une approche de co-construction et de renforcement des capacités locales ;
3. Favoriser l’intégration régionale par des programmes transnationaux.

Au Secteur Privé

1. Investir dans l'entrepreneuriat jeune comme levier de croissance et d'innovation ;
2. S'engager dans des partenariats public-privé (PPP) pour les investissements durables ;
3. Adapter la formation aux besoins du marché de l'emploi actuel et futur.

Aux Jeunes et Organisations des Jeunes

1. S'organiser et porter une voix commune et constructive, car la force du changement réside dans l'unité ;
2. S'approprier les leviers de l'innovation et de la formation continue ;
3. Incarner les valeurs de citoyenneté active, d'intégrité et de civisme.

Fait à N'Djamena, le 15 octobre 2025

Les Participants